



Comité Régional Auvergne / Rhône-Alpes

Comité de Haute-Loire de la FFPJP

9, Rue des Moulins - 43000 LE PUY EN VELAY - Tél. : 04.71.09.10.82

E-mail : cd43@petanque.fr - Site Internet : www.petanque43.fr/

55^{ème} Congrès Départemental de Pétanque
et Jeu Provençal de la Haute-Loire
Samedi 16 Novembre 2024 à Blavozy

Ordre du jour

- 14h30 Accueil des clubs
- 15h00 Ouverture du 55^{ème} Congrès Départemental
- Introduction de la Présidente Valérie BERTRAND
- Approbation du rapport du Congrès (moral et financier) saison 2023
- Bilan de la saison 2024
- Bilan sportif 2024 par Jean-Charles BEJARANO
- Présentation et approbation du bilan financier 2024 par Stéphane LE VACON
- Intervention des vérificateurs aux comptes
- Commissions :
 - Discipline par Nicolas ROUSSET ou Valérie BERTRAND
 - Coupe de la Haute-Loire et Challenge du Comité par Didier ALLIROL
 - Coupe de France par François MONIER
 - Vétérans par Michel BERNARD
 - Jeunes
 - CDC Open, CRC, CNC et CDC Féminin par François MONIER
 - Arbitrage par François MONIER
- Présentation des candidats au Comité Directeur/ Élections
- Poursuite du Congrès en attente des résultats
- Saison 2025
- Prévisionnel Financier 2025
- Intervention des invités
- Remise des récompenses
- Questions diverses
- Clôture du 55^{ème} Congrès Départemental

Kir de l'amitié offert par le Comité Départemental

➤ Ouverture du 55^{ème} Congrès Départemental à 15h00

Nombre de clubs présents 68 sur un total de 70 clubs affiliés pour la saison 2024.

Absents : BLESLE - VERGONGHEON

Le quorum est atteint.

➤ Introduction de la Présidente Valérie BERTRAND

« Le quorum étant atteint nous pouvons ouvrir le 55^{ème} Congrès Départemental. »

La Présidente demande 1 minute de silence pour les personnes disparues cette année.

Elle excuse Monsieur Pascal CHIRAND, Président du Comité Régional, occupé par une autre réunion.

Intervention de M. OLLAGNOL du CDOS.

« Je remarque qu'il y a beaucoup de personnes présentes à ce Congrès. J'interviens par suite au décès de Monsieur René LECLERC, qui représentait le Comité de Pétanque aux réunions et manifestations du Sport et Santé. Je vous informe qu'il existe des séances de Sport Santé Bien-Etre, destinées aux personnes de plus de 60 ans avec des problèmes de santé. Nous proposons, avec le concours de la CPAM, une dizaine de séances, d'environ 1h30, avec la participation de François FALGON (CDOS). Il existe des subventions de plus de 1000€. »

➤ Approbation du rapport du Congrès (moral et financier) saison 2023

Le rapport du Congrès Départemental (Moral et Financier) de 2023 est approuvé à l'unanimité.

La Présidente nous annonce la création de 2 nouveaux clubs : TIRANGES et SAINT PAULIEN.

➤ Bilan de la saison 2024 par Valérie BERTRAND

« Je remercie la présence des présidents et membres des associations présents à ce 55^{ème} Congrès. Mon mandat, qui a débuté le 13 mars 2021 a été compliqué. Les contrôles d'alcoolémie ont été réalisés cette année dans les divers championnats de la Haute-Loire. Ils perdurent et j'aimerais qu'ils soient multipliés car les joueurs en ont marre de supporter des adversaires ou des partenaires alcoolisés. Cela n'a malheureusement pas empêché certaines altercations où bagarres, mais pour lesquelles trop nombreux sont ceux qui disent n'avoir rien vu, y compris parmi les élus. Faire un rapport d'incident est possible pour tout licencié, et à mes yeux, obligatoire, voire nécessaire quand on est élu. Ne pas dénoncer, c'est approuver et cautionner, ce qui nuit à notre image ainsi qu'à celle de la pétanque. Alors oui, ce sont mes convictions et ma ligne de conduite et je ne peux que déplorer qu'elle ne soit et n'ait pas toujours été celle de ceux qui m'entourent autour de la table. Un élu pour moi doit être un exemple par son comportement et par sa posture vis-à-vis de l'alcool et vis-à-vis de ce qu'il représente. Pour moi aussi un élu doit être neutre. C'est pour cela que j'ai choisi de ne plus jouer car on ne peut pas être à mes yeux, juge et partie. Contrairement à ce que certains disent, je n'ai pas arrêté de jouer, parce que je n'avais plus de partenaires, j'ai choisi de ne plus jouer. La transparence est aussi une qualité qui me semble indispensable. Malheureusement, je sais qu'une sorte d'omerta, et parfois d'intéressement, flotte encore trop souvent autour des tables de marque. C'est bien regrettable, voire à mes yeux, inadmissible.

Au niveau de la gestion, on me reproche aussi de ne pas déléguer, de ne pas faire confiance, mais par expérience, je sais que la confiance ça se mérite et pour ma part, je ne l'accorderai jamais à tort et à travers. Cela a donc été également ma ligne de conduite en tant que Présidente, n'en déplaise à certains. Et pour ceux qui osent employer les termes de dictateur me concernant, je le redis qu'il était hors de question pour moi de cautionner tout et n'importe quoi sous prétexte d'une équipe. J'ai un caractère, qui est peut-être fort, mais que j'assume complètement. Je suis capable de penser par moi-même et je ne suis pas bêtement le dernier qui a ouvert la bouche sous prétexte de démagogie ambiante ou pour plaire à certains. Alors oui, certains ont fait le choix de démissionner, peut être par une incompatibilité d'humeur avec moi, mais aussi peut-être parce que certains n'étaient pas à leur place. Être élu c'est aussi s'imposer, même parfois contrarié par une décision, un joueur ou un club. Mais nous ne sommes pas dans le monde des bisounours et chacun doit faire respecter les règles fédérales dont nous sommes les garants en tant que représentant d'un organe déconcentré de la FFPJP. Le comité départemental de la Haute-Loire est affilié, comme vous les dirigeants de clubs, à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. Être élu, c'est être intègre, c'est accepter une recherche d'honorabilité puisqu'elle doit être faite pour tous les élus. Vous êtes peut-être surpris de voir sur les documents que l'on vous a transmis, de devoir cocher une case pour accepter ses recherches d'honorabilité. Mais oui, vous devez vous y soustraire si vous êtes élu.

Le mandat qui s'achève, a également été émaillé de changements, un changement de secrétaire. Éliane, par suite de soucis de santé, n'a pu poursuivre son activité auprès de nous. Et contrairement à ce qui a été dit par certaines mauvaises langues, je ne l'ai en aucun cas mise dehors. Elle a été déclarée inapte à son poste par la médecine du travail, ce qui a conduit à un licenciement pour inaptitude, et non pas par volonté de la Présidente. Il a fallu la remplacer. Après un temps sans personne, Gladys a fait un peu d'intérim chez nous. Puis est arrivé Herman, d'abord en contrat d'apprentissage, puis aujourd'hui en CDI. Certains autour de la table ose me reprocher de l'avoir embauché alors qu'ils étaient contre, mais les mêmes se posent-ils la question ? Et ont-ils cherché à trouver quelqu'un ? Et puis aujourd'hui, les mêmes lui font de grands sourires, boivent des grandes conversations hypocrites avec lui. Nombreux sont ceux autour de la table qui sont soi-disant bon, bons conseillers, mais qu'ont-ils proposé, une aide solide et concrète pour faire avancer le CD ? Aujourd'hui, Herman fait le travail de son mieux et je pense que beaucoup parmi vous peuvent le reconnaître puisque certains mails en attestent avec le temps. Je ne doute pas qu'il continuera encore à s'améliorer dans la fonction de secrétaire administratif.

Un autre changement notable a émaillé au cours de ce mandat. C'est en février dernier, ce qu'a rappelé Monsieur OLLAGNOL, du CDOS, que notre déménagement à la maison des sports a eu lieu. Après de nombreuses années au 38 avenue Foch, nous sommes désormais dans des locaux plus fonctionnels et tout neufs. Pour ce déménagement, je remercie l'ensemble des membres du CD qui ont transporté les meubles et le matériel. Même si la partie administrative m'a quasiment incombée entièrement.

La mise en place de nouvelles compétitions a été couronnée de succès tout au long de ce mandat. Un Bol d'Or féminin a été créé. Il était plébiscité par les dames depuis 2 ans et elles espèrent qu'il va se poursuivre. L'arrivée d'un Bol d'Or mixte a vu le jour cette année avec une formule originale, 2 femmes et un homme pour encourager encore la pratique féminine. La mise en place d'un championnat doublette vétéran qui a atteint cette année les 115 équipes, soit 10 encore de plus que l'année dernière où il avait été créé, ce qui est là aussi, je pense, une réussite. Je suis très fier d'être à l'initiative de ces nouvelles compétitions que j'ai portées grâce à l'aide des clubs qui m'ont accordé leur soutien et que je remercie pour leur logistique.

Je profite également de ce moment pour remercier tous les clubs qui ont accueilli les qualificatifs et les championnats durant ces 3 ans et demi. Des efforts sont parfois difficiles, pour certains dans le respect du cahier des charges, mais je sais que tous font du mieux qu'ils peuvent avec les moyens qui leur incombent. Cependant, pensez, si vous le pouvez, qu'on peut toujours s'améliorer dans l'intérêt de tous et dans l'intérêt de notre sport. Donc ce n'est pas parce qu'on n'a pas pu respecter entièrement le cahier des charges en 2024 qu'il ne faut pas le respecter dans le futur ; il faudrait essayer de s'améliorer. Pensez également qu'il faut que les qualificatifs et les championnats soient organisés dans tous les

secteurs. Cela est parfois lourd, mais on ne peut pas se reposer sur les autres. Et je fais le souhait qu'en 2025, tout se passe pour le mieux, avec la bonne volonté de chacun d'entre vous. Aujourd'hui, certains qualificatifs n'ont toujours pas de lieu et j'espère qu'ils en trouveront rapidement un. Cette boucle sur les championnats me permet d'en venir à la participation qui ne fait que croître dans toutes nos compétitions avec nos 3163 licenciés cette année. Tous les qualificatifs et les championnats ont vu le nombre d'inscrits s'accroître et il en est de même pour les CDC, la Coupe Haute Loire et la Coupe de France. Cette belle progression depuis 3 ans et demi doit perdurer, c'est mon souhait. Il serait bien pour les joueurs qui ont envie de jouer, qu'ils puissent également le faire dans des concours que vous organisez. Malheureusement ce nombre de concours ne cesse de diminuer, donc essayez de faire en sorte que cette chute s'arrête ; voire de remettre en place des compétitions pour accueillir tous les licenciés. Nous avons, nous, lors de la dernière réunion, évoqué le fait d'imposer à tous les clubs, à partir 2026, d'organiser un concours officiel, dans ce but d'enrayer cette diminution des compétitions officielles. J'espère que cela sera suivi de faits. Et j'espère que vous répondrez présent à ces organisations.

Jouer, c'est aussi espérer faire des résultats aux championnats de France ou dans les compétitions régionales. J'en viens là aux résultats de nos joueurs cette année. On peut féliciter les jeunes cadets de LORLANGES, Martin CHIRON / RitJy MONIN / Tchad CHEVALIER qui ont atteint les 1/8 de finale, au championnat de France à Pontarlier. C'est très beau sachant qu'ils se sont qualifiés au championnat régional ; championnat régional à 12 départements et où il était très difficile de se frayer une place. On peut également applaudir les minimes d'YSSINGEAUX, Nill ETHEVE / Nolan FAYOLLE / Enzo GRAIL, qui dans la même compétition, à Pontarlier, ont atteint les 1/16 de finale de la Coupe de l'avenir. C'est également prometteur.

En seniors les résultats aux championnats de France sont plus difficiles. Alors c'est vrai que le niveau est haut. Peut-être que nous avons des efforts à faire pour atteindre ce niveau qui est de plus en plus exigeant. On peut quand même noter que la triplette vétéran de VALS, Norbert COMTE / Frédéric ANGLADE / Patrick PUGNET s'incline en 1/16 de finale. Il en est de même pour la triplette Jeu Provençal de VALS, Frédéric FERNANDEZ / Thierry MICHEL / Sébastien ROCHE qui s'incline aussi en 1/16 de finale. Un beau parcours.

Au niveau des championnats de France, ce sont, malheureusement, les résultats les plus marquants. Beaucoup ne sont pas sortis de poule, on peut le regretter. Au niveau des championnats régionaux, on a cette année, de très belles surprises. Outre les jeunes qui se sont qualifiés aux championnats de France par le biais des championnats régionaux, on a une très belle réussite de la part de Maxime NOËL du CHAMBON DE CERZAT qui s'est qualifié pour le championnat de France en étant finaliste du championnat régional individuel à ST FELIX en ayant battu en demi-finale William DAUPHAN. Malheureusement, il s'incline en finale contre Kevin PHILIPSON, mais il s'est qualifié au France puisqu'il y avait 3 qualifiés.

On a aussi quelques résultats qui sont notables dans les championnats régionaux :

1/4 de finale en doublette masculin pour Norbert COMTE / William VERJUS de VALS.

1/8 de finale en individuel féminin pour Marie-Hélène FAUVET de RAUCOULES.

1/8 de finale en doublette féminin pour Betty CHAUSSAT / Christiane OLIVEIRA de VALS.

1/8 de finale en triplette vétéran pour Patrick DUFOUR / Hubert GRASSET / Gérard BESSE de VALS.

1/4 de finale en triplette masculin pour Christian VASSELON / Gilles ARSAC / Christian MEILLER d'YSSINGEAUX.

1/8 de finale en triplette masculin pour Norbert COMTE / William VERJUS / Frédéric ANGLADE de VALS.

Une belle $\frac{1}{2}$ finale qui aurait mérité une qualification au France en triplette masculin pour Nicolas GARRY / Aymeric CHANSON / Bruno HAON de PAULHAGUET.

1/8 de finale en triplette mixte pour Carole VOUT / Norbert COMTE / Frédéric ANGLADE de VALS.

1/4 de finale en triplette mixte pour Betty CHAUSSAT / William VERJUS / Laurent MATAS de VALS.

Outre ces bons résultats aux championnats régionaux, certains ne veulent pas faire le déplacement pour ces championnats, mais vous voyez quand même qu'on a peut-être une place à y gagner pour un championnat

de France. Certains y sont arrivés dans les années précédentes, donc pourquoi ne pas y aller, et vouloir aller au championnat de France, à travers les championnats régionaux ?

Je pense que cela peut être une belle opportunité. On a également à noter de bons résultats pour les filles de VALS en CNC 2 qui se maintiennent grâce à leur 4^{ème} place. On peut également féliciter l'équipe d'YSSINGEAUX qui monte en CRC 1 Open en terminant à la première place de sa poule.

Par contre, il y a une petite déception en Coupe de France où nos 3 équipes qui s'étaient qualifiées à l'issue des tours départementaux, se sont malheureusement inclinées au premier tour de zone.

Un dernier regret aussi, c'est de n'avoir pas pu présenter cette année une équipe CDC jeune. Nous manquons de jeunes. Nos effectifs dans ces catégories sont faibles.

Mais c'est vrai qu'il est dommage qu'on ne puisse pas être présent dans toutes les strates des compétitions. Une ultime satisfaction pour cette fin de saison, c'est la naissance de 2 nouveaux clubs que nous accueillons avec plaisir, ST PAULIEN et TIRANGES. Ces clubs sont une nouvelle fois la preuve de la vitalité de notre CD. Et je n'en doute pas, ils contribueront à poursuivre l'accroissement du nombre de licenciés dans notre département dans le futur. Je pense en avoir fini avec mon bilan, enfin mon introduction, pardon ».

➤ Bilan sportif 2024 par Jean-Charles BEJARANO (secrétaire adjoint)

Effectifs Saison 2024 :

70 Sociétés

Secteur de BRIOUDE : 16 sociétés

Secteur du PUY EST : 15 sociétés

Secteur du PUY OUEST : 18 sociétés

Secteur d'YSSINGEAUX : 21 sociétés

Nous avons **3158** licenciés. Soit **263** licenciés de plus que l'an dernier.

• Championnats Départementaux :

La participation aux Championnats Départementaux s'est souvent déroulée avec le mauvais temps. On notera cependant une nette augmentation des participants, ce qui pose des problèmes au niveau des terrains pour les sociétés organisatrices.

Triplette Promotion : 192 équipes inscrites.

Triplette Vétérans : 116 équipes inscrites.

Triplette Masculin : 190 équipes inscrites.

Doublette Masculin : 304 équipes inscrites.

Tête à tête Masculin : 539 joueurs inscrits.

Triplette Féminin : 33 équipes inscrites.

Doublette Féminin : 57 équipes inscrites

Tête à tête féminin : 95 joueuses inscrites

Doublette Mixte : 209 équipes inscrites.

Triplette Jeu Provençal : 31 équipes inscrites.

Triplette Jeunes : Minimes : 0 équipe inscrite.

Cadets : 5 équipes inscrites.

Juniors : 4 équipes inscrites.

- Résultats des Championnats Départementaux et des Championnats de France :

Triplette masculin à STE FLORINE :

- Finalistes : PAULHAGUET : GARRY Nicolas / HAON Bruno / CHANSON Aymeric,
- Champions : LE PUY PETANQUE : VERDIER Thierry / BENIGAUD Quentin / MALLET Patrick, équipe qualifiée au Championnat de France à SIN LE NOBLE, 2 défaites dans les poules.

Triplette féminin à STE FLORINE :

- Finalistes : AUZON : COLTIN Catherine / LAUNAY Francine / DESMAISON Agnès
- Championnes : YSSINGEAUX : MASCRET Laure / ALLARY Corinne / VALLA Marie, équipe qualifiée au Championnat de France à SIN LE NOBLE, défaite à la partie de barrage.

Individuel masculin à RETOURNAC :

- Finaliste : VALS : MATAS Laurent
- Champion : ST MAURICE DE LIGNON : DAUBAL Julien, qualifié au France à OBJAT, défaite à la partie de barrage.

À noter que Maxime du CHAMBON DE CERZAT, qualifié au France à OBJAT par le biais du championnat régional, a perdu ses 2 parties de poule.

Doublette féminin à RETOURNAC :

- Finalistes : VALS : OLIVEIRA Christiane / CHAUSSAT Betty
- Championnes : BEAUZAC : RIOU Océane / ZIELIK Victorine, qualifiée au France à OBJAT, défaite à la partie de barrage.

Triplette vétérans à ST GERMAIN LAPRADE :

- Finalistes : LANDOS : FALCON Raymond / MOURBRUN Roger / VOLLET Serge
- Champions : VALS : COMTE Norbert / PUGNET Patrick / ANGLADE Frédéric, équipe qualifiée au Championnat de France à CASTELNAUDARY, défaite en 16° de finale.

Doublette mixte à LORLANGES :

- Finaliste : VALS : OLIVEIRA Christiane / GIRE Stéphane
- Champions : BRIVES CHARENSAC : MERLE Cécilia / BROUSSARD Franck, équipe qualifiée au Championnat de France à ST FLOUR, 2 défaites dans les poules.

Triplette Jeu Provençal à COUBON :

- Finalistes : LE PUY PETANQUE : VERDIER Thierry / MALLET Patrick / DURAND Stéphane
- Champions : VALS : MICHEL Thierry / ROCHE Sébastien / FERNANDES Frédéric, équipe qualifiée au Championnat de France à BRIANCON, défaite en 16° de finale.

Triplette promotion à VIEILLE BRIOUDE :

- Finalistes : LE PUY VVS : GIRAUD Kenny / JOUFFRE Sébastien / ROBERT Stéphane
- Champions : YSSINGEAUX : ROBIN Stéphane / BRUYERE Antoine / PERILHON Noah, équipe qualifiée au Championnat de France à CASTELNAUDARY, défaite à la partie de barrage.

Triplette mixte au PUY VVS :

- Finalistes : VALS : CHAUSSAT Betty / VERJUS William / MATAS Laurent,
- Champions : YSSINGEAUX : VALLA Marie / BRUYERE Antoine / PERILHON Noah, équipe qualifiée au Championnat de France à FENOUILLET, 2 défaites dans les poules.

Doublette masculin à YSSINGEAUX :

- Finalistes : VALS : COMTE Norbert / VERJUS William
- Champions : LE PUY PETANQUE : VERDIER Florian / PERBET Audrick, équipe qualifiée au Championnat de France à ST YRIEX SUR CHARENTE, défaite à la partie de barrage.

Individuel féminin à YSSINGEAUX :

- Finaliste : RAUCOULES : FAUVET Marie Hélène
- Championne : VALS : CHAUSSAT Betty, qualifiée au Championnat de France à ST YRIEX SUR CHARENTE, défaite en 32° de finale.

Je tiens à féliciter tous les participants, finalistes et champions à ces championnats départementaux.

Le Comité remercie également les sociétés organisatrices et leurs bénévoles qui ont organisé les qualificatifs et championnats départementaux.

➤ Présentation et approbation du bilan financier 2024 par Stéphane LE VACON (trésorier adjoint)

Le bilan financier 2024 est présenté par le trésorier adjoint puisque le trésorier général (Bernard BATISSE) a démissionné au 30 septembre 2024. Vous avez reçu un tableau descriptif définissant les charges et produits pour cette année 2024. Ce rapport a été arrêté au 30 septembre 2024, faisant suite à la démission du trésorier général à cette date.

Total des charges : 153 422.09€

Total des produits : 153 422.09€.

Au 30 septembre, le résultat est positif mais il y a encore des écritures à passer pour le mois d'octobre. Le bilan devrait cependant être légèrement excédentaire.

Intervention dans la salle de M. Roger GRAIL (St JUST MALMONT) qui réclame de connaître le solde sur les différents comptes bancaire du Comité. La Présidente donne l'information d'un solde d'environ 171 000€. M. GRAIL s'étonne de cette somme qui stagne sur le compte. On lui répond que cela vaut à une année financière d'avance et qu'il vaut mieux avoir de l'avance afin de pallier aux aléas éventuels.

➤ Interventions des vérificateurs aux comptes par Jérôme BOUTEYRE

Après vérifications des comptes, Jérôme BOUTEYRE nous informe que les résultats sont arrêtés au 30 septembre 2024 et qu'ils sont corrects. Pour le mois d'octobre les comptes devraient être positifs. Il donne donc « Quitus ».

Jérôme BOUTEYRE qui est vérificateurs aux comptes depuis 2 ans sera remplacé par quelqu'un d'autre. Un appel est lancé aux membres présents !

➤ Commissions

- ✓ Discipline : En l'absence de Nicolas ROUSSET, Valérie BERTRAND nous informe qu'il n'y a pas eu de dossier à traiter en 2024.

- ✓ Coupe de la Haute-Loire et Challenge du Comité : En l'absence du responsable de la commission, Didier ALLIROL, c'est François MONIER qui nous présente ce rapport.
« Mesdames, Messieurs, bonjour, en l'absence de mon collègue Didier ALLIROL, retenu par d'autres activités, je vais vous présenter le rapport de la Coupe de la Haute-Loire et du Challenge du Comité pour cette saison. Cette année, 192 équipes se sont inscrites à la Coupe de la Haute-Loire. Cela constitue un nouveau record. A l'issue de cette compétition, la société de BAS EN BASSET remporte le trophée en dominant en finale la société de BEAUZAC.
Le Challenge du Comité, réservé aux perdants du premier tour de la Coupe de la Haute-Loire, a vu cette année la victoire de la société de LA CHAPELLE D'AUREC qui triomphe de la société du PUY VVS en finale.
Je tiens plus particulièrement à remercier les sociétés de Dunières, du PUY VVS et de BRIOUDE pour l'organisation des journées finales.
Je souhaite également mentionner que tout au long de la saison, de nombreuses feuilles de match arrivent au comité en étant mal complétées. Pour la saison à venir, un effort concernant le remplissage des feuilles de match sera demandé à tous les capitaines.
Je vous rappelle également que la tenue sportive (haut et bas) doit être portée dès le premier tour de la compétition.
A partir de la saison prochaine, la rémunération des arbitres sera à charge des sociétés organisatrices pour les phases finales (1/8, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et Finale) ».
- ✓ Coupe de France par François MONIER : « Cette année, 28 clubs se sont engagés dans cette compétition. Cela constitue une véritable évolution par rapport aux années précédentes. Plus nous avons de clubs inscrits au départ de la compétition, et plus nous avons de places pour le premier tour de zone (1 place supplémentaire par tranche de 10 équipes). Cette année, la date de certains tours a été décalé à cause d'élections nationales non prévues lors de l'élaboration du calendrier. Je m'excuse pour la gêne occasionnée. Pour la saison prochaine, les dates des différents tours départementaux seront communiquées avant la date de clôture des inscriptions.
A l'issue de la phase départementale, 3 clubs ont participé au premier tour de zone. Malheureusement, ces 3 clubs se sont inclinés lors de ce premier tour de zone.
LE BOUCHET ST NICOLAS recevait L'ILE BARBE (69), LE PUY PETANQUE recevait ARLANC (63) et PAULHAGUET se déplaçait à BORT L'ETANG (63).
J'espère que pour l'année prochaine, le nombre de clubs inscrits va encore augmenter ».
- ✓ Vétérans par Michel BERNARD : « Bonjour à tous. Cette année, le CDC Vétérans a débuté fin mars 2024 avec une augmentation du nombre d'équipes engagées : 115. Cela démontre que cette compétition intéresse un grand nombre de nos licenciés vétérans.
En 1^{ère} division, 32 équipes réparties en 4 poules de 8 équipes en matchs aller et retour. Les phases finales ont eu lieu le 19 septembre 2024 à BRIOUDE. Le champion est STE FLORINE (capitaine Michel PELON), et participera en 2025 au championnat régional. Finaliste LA CHAPELLE D'AUREC 1, 3^{ème} VIEILLE BRIOUDE 1, 4^{ème} AUREC 1.
En 2^{ème} division, 32 équipes réparties en 4 poules de 8 équipes en matchs aller et retour. Le champion est AUZON 2 (capitaine Christian BRISTOT), finaliste CRAPONNE 1, 3^{ème} LE CHAMBON SUR LIGNON 2, 4^{ème} LAVOUTE CHILHAC. Ces 4 équipes seront en première division la saison prochaine.
En 3^{ème} division, 52 équipes réparties en 5 poules de 7 équipes et 2 poules de 8 équipes, en matchs aller et retour. Le champion est PAULHAGUET (capitaine Patrice FLORENTIN), finaliste LE CHAMBON DE CERZAT, 3^{ème} LE PUY GDL 2, 4^{ème} BEAUZAC 2. Ces 4 équipes seront en deuxième division la saison prochaine.
Je tiens à remercier la société de BRIOUDE pour son accueil lors de la journée finale.
Suite au grand nombre d'équipes inscrites, une quatrième division verra le jour en 2025.

Pour la 2^{ème} année un championnat doublette vétérans a été organisé. 117 équipes se sont inscrites. Les qualificatifs ont été organisés à ARVANT et CRAPONNE le 25 septembre et le championnat à CRAPONNE le 26 septembre. Les champions sont Serge THOMAS et Jean Luc ROCHE de la société d'AUZON. Les finalistes, Jean Michel GRAIL et Patrice BERTONI nous viennent de la société de LA CHAPELLE D'AUREC ».

- ✓ Jeunes par Michel BERNARD : « Cette année une nouvelle école de pétanque a vu le jour à LA CHAPELLE D'AUREC, suite à l'initiation de plusieurs classes d'élèves au mois de juin dernier (dans le cadre des activités périscolaires) avec comme responsable Alexandre HUSSON TOURNUS qui a passé son diplôme de formateur 1^{er} degré en février et à son diplôme 2^{ème} degré en cours de saison.

À l'ECOLE DE PETANQUE DU PUY, Dominique CHANUT et Bruno ARNOUX ont réussi l'examen 1^{er} degré.

6 autres personnes ont obtenu leur diplôme d'initiateur dans le département au cours de la saison.

- Résultats des championnats jeunes

- En tête à tête à la Halle des Orgues à ESPALY le 21 février :

En minimes, vainqueur Nolan FAYOLLE d'YSSINGEAUX, finaliste Nil ETHEVE d'YSSINGEAUX.

En cadets, vainqueur Ritzy MONIN de LORLANGES, finaliste Tom BONNEFOY d'YSSINGEAUX.

En juniors, vainqueur Marvin MAZUR de CRAPONNE, finaliste Dayron CHEVALIER de LORLANGES.

- En doublettes à la Halle des Orgues à ESPALY le 28 février :

En minimes, vainqueurs Nil ETHEVE et Nolan FAYOLLE d'YSSINGEAUX, finalistes Julian et Sandro GORGIANANTONIO de LA CHAPELLE D'AUREC.

En cadets, vainqueurs Timéo ALLIRAND et Tom BONNEFOY d'YSSINGEAUX, finalistes Léandro GEADA et Léon WEISS du PUY ECOLE DE PETANQUE.

En juniors, vainqueurs Lilian GALLIEN et Melvin BLEU d'YSSINGEAUX, finalistes Mathis VACHER et Ethan PRADIER d'YSSINGEAUX.

- En triplettes à VIEILLE-BRIOUDE le 5 mai :

En minimes, champions CD43, Nil ETHEVE, Nolan FAYOLLE et Enzo GRAIL d'YSSINGEAUX. Ils se qualifient pour le championnat régional puis pour le championnat de France à PONTARLIER, défaite en 16^o de finale de la Coupe de l'Avenir.

En cadets, champions CD43, Ritzy MONIN, Martin CHIRON et TCHAD CHEVALIER de LORLANGES. Ils se qualifient pour le championnat régional puis pour le championnat de France à PONTARLIER, défaite en 8^o de finale.

En junior, champions CD43, Lilian GALLIEN, Melvin BLEU et Marvin MAZUR d'YSSINGEAUX + CRAPONNE. Ils se qualifient pour le championnat régional ou malheureusement ils ne décrocheront pas de place pour le championnat de France.

Pour 2025, si nous voulons donner un nouvel élan chez les jeunes, nous devons nous rapprocher de plus en plus des écoles de pétanque pour un meilleur suivi.

Des séances d'initiations dans les écoles ont été effectuées cette année comme à LA CHAPELLE D'AUREC avec des classes de CE1 et CE2, soit 46 élèves tous les vendredis pendant 6 semaines du 16 mai au 30 juin.

L'avenir de la pétanque est bien chez les jeunes, ne l'oublions pas.

Puisque tous les dirigeants de clubs sont présents aujourd'hui, merci de faire remonter les infos si vous avez des jeunes isolés et dites-leur de se rapprocher des écoles de pétanque.

Il y a 4 écoles de pétanque en Haute-Loire :

- YSSINGEAUX avec Stéphane ROBIN
- LE PUY ECOLE DE PETANQUE avec Jean Louis BISSUEL
- LORLANGES avec Dimitri CHIRON
- LA CHAPELLE d'AUREC avec Alexandre HUSSON TOURNUS.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la commission des jeunes du Comité si vous souhaitez inscrire vos jeunes aux diverses compétitions.

➤ CDC Open, CRC, CNC et CDC Féminin par François MONIER :

- CDC OPEN : 138 équipes engagées : D1 : 24, D2 : 24, D3 : 24, D4 : 66

La journée finale se déroulera le dimanche 1^{er} décembre à la Halle des Orgues à ESPALY.

- CRC OPEN : En D1, BRIVES-CHARENSAC termine 2^{ème} de la poule et n'accède pas au CNC pour cause de goal-average.

En D2, YSSINGEAUX termine 1^{er} de sa poule et accède à la division supérieure. LE PUY PETANQUE termine 5^{ème} de sa poule et redescend en CDC.

- CRC VETERAN : LE PUY VVS termine 4^{ème} de sa poule et se maintient donc à ce niveau.
- CDC FEMININ : 20 équipes engagées réparties en 4 poules de 5.

La journée finale se déroulera le dimanche 1^{er} décembre à la Halle des Orgues à ESPALY.

- CRC FEMININ : LANDOS termine 4^{ème} de sa poule et se maintient à ce niveau.
- CNC FEMININ : VALS termine 4^{ème} de sa poule et se maintient à ce niveau. C'est une très belle performance.

Suite au succès du CDC OPEN, pour 2025, une 5^{ème} division verra le jour. Les dates du CDC Open sont identiques à celles du CRC afin d'éviter les « joueurs brûlés ».

➤ Arbitrage par François MONIER : « Pour cette année 2024, nous avons 7 arbitres en fonction. Pierre GIRARD prend sa retraite. Tous les qualificatifs et championnats ont été couverts. 92 % des concours ont également été couverts.

Merci de mentionner lors de vos AG que le CD 43 manque d'arbitres. Il faut savoir que si un concours n'est pas couvert par un arbitre, le Président de la société organisatrice doit déléguer un joueur de son club pour occuper cette fonction.

Il n'y a pas d'âge maximum pour devenir arbitre. Il faut juste une attestation de son médecin pour les arbitres de plus de 65 ans.

➤ Présentation des candidats au Comité Directeur / Élections

ALLIROL Didier (candidat sortant)

AUDRAS Alain (nouveau candidat)

BEJARANO Jean-Charles (candidat sortant)

BERNARD Michel (candidat sortant)

BERTRAND Valérie (candidate sortante)

BLANC Henri (candidat sortant)

DECROCK Lionel (nouveau candidat)

GRÉGOIRE Pascal (candidat sortant)

LAURENT Pascal (nouveau candidat)

MATHELET Eric (nouveau candidat)

MONIER François (candidat sortant)

La commission électorale, est présidée par Daniel ROURE. Elle est également composée de Jean-Louis ALVERGNAS, Patrick RODIER, Evelyne BOITEL, William BOITEL et Emmanuel PESSEAT.
Elle a vérifié la conformité des candidatures.

N'ont pas retirés leurs enveloppes à l'arrivée : BLESLE et VERGONGHEON.

N'ont pas retirés leurs enveloppes de vote : BLESLE, LANGEAC, SIAUGUES STE MARIE, VERGONGHEON, BAS EN BASSET soit 10 voix au total.

Tous les votes ont été faits à bulletins secrets. 70 sociétés pour 164 voix.

Elections des membres du Comité : 11 candidats + 1 candidature spontanée (ALLARY Corinne) après appel dans la salle.

ALLIROL Didier (candidat sortant)	139 voix
AUDRAS Alain (nouveau candidat)	146 voix
BEJARANO Jean Charles (candidat sortant)	141 voix
BERNARD Michel (candidat sortant)	135 voix
BERTRAND Valérie (candidate sortante)	95 voix
BLANC Henri (candidat sortant)	141 voix
DECROCK Lionel (nouveau candidat)	141 voix
GREGOIRE Pascal (candidat sortant)	146 voix
LAURENT Pascal (nouveau candidat)	146 voix
MATHELET Eric (nouveau candidat)	134 voix
MONIER François (candidat sortant)	132 voix
ALLARY Corinne (nouvelle candidate)	124 voix

Ont obtenus :

CHARREYRON Gilles : 1 voix

CZIEZEK Corinne : 2 voix

GRAIL Roger : 3 voix

LEVACON Stéphane : 2 voix

Election à la présidence par les membres élus : 11 votants (Didier ALLIROL, absent au Congrès)
Deux candidats à la présidence : Valérie BERTRAND (3 voix) et François MONIER (8 voix)

François MONIER est donc proposé à l'approbation des sociétés.

Approbation du Président par les sociétés encore présentes : OUI : 100

NON : 27

BLANC ou NUL : 0

François MONIER est élu président

Ces sociétés n'ont pas emmargé les listes de vote et n'ont donc pas voté.
LE CHAMBON DE CERZAT, LAVOUTE CHILHAC, MONTFAUCON, SAINT VINCENT, TENCE, THORAS.

Ce rapport électoral a été validé par la commission électorale et signé par Daniel ROURE.

Intervention du nouveau Président François MONIER :

« Je souhaite vous remercier pour cette élection et pour votre confiance. Avec la nouvelle équipe, nous allons commencer de travailler dès demain. Je vous informe que je travaille actuellement à temps plein à Langogne. Je ferai le nécessaire pour gérer le CD 43 dans les meilleures conditions. Je délèguerai certaines tâches aux membres élus car il faut savoir déléguer. Je serai joignable soit par mail soit par téléphone. N'hésitez pas à me laisser un message si je suis occupé. Je vais privilégier un bon dialogue avec tous les clubs afin de pouvoir avancer ensemble pour notre sport. Je prendrai contact avec les sociétés au cours du mois de décembre pour finaliser le calendrier des qualificatifs et championnats pour la saison 2025. Je remercie les membres du CD qui ont adhéré à mon élection comme Président au sein du Comité départemental de la Haute-Loire. »

➤ Saison 2025 :

« Avec la nouvelle équipe, nous allons mettre en place des commissions de travail. Nous vous tiendrons informer de l'avancer de nos travaux au cours de la saison. Pour information, le prix des licences pour l'année 2025 reste inchangé. Les clôtures des inscriptions aux diverses compétitions par équipes sont programmées au 31 janvier 2025 ».

➤ Prévisionnel Financier 2025 :

Aucun budget prévisionnel 2025 présenté aux sociétés.

➤ Remise des récompenses :

• Diplôme d'Honneur :

- Stéphane LEVACON de BRIVES-CHARENSAC
- Pascal GRÉGOIRE de VIEILLE-BRIOUDE
- Abilio MOUTINHO de BRIOUDE
- Jean Charles BEJARANO du CHAMBON SUR LIGNON
- Jean-Louis DEMISSIER du PUY ECOLE DE PETANQUE
- Norbert DUMAS de SAINTE-FLORINE

• Médaille de bronze :

- Maryse COLTIN de SAINTE-FLORINE
- Thierry FAURE de SAUGUES
- Daniel VINCENT de BRIOUDE

• Médaille d'argent :

- Pascal BENIGAUD de SAINTE-SIGOLENE
- François MONIER de BRIVES-CHARENSAC

• Médaille d'or :

- Didier ALLIROL du PUY PETANQUE
- Valérie BERTRAND du PUY PETANQUE

- Mérite National :
 - Denis BRUNEL d'AUREC SUR LOIRE

➤ Questions diverses :

- Le club de COUBON remercie Valérie BERTRAND pour sa présence pendant son mandat de Présidente.
- Le club du PUY ECOLE DE PETANQUE, par l'intermédiaire de Jean-Louis BISSUEL demande :

« J'ai posé une question au Comité en février 2024, restée sans réponse, malgré plusieurs relances envoyées par mail et courrier, concernant la prise en charge par le Comité 43 de 3€ à verser aux jeunes qui participent à des compétitions départementales comme l'indique l'article 11 du Règlement Intérieur ». Valérie BERTRAND lui répond : « Cela a toujours été fait par le passé, mais uniquement pour les jeunes licenciés dans le département de la Haute-Loire ».

- Une question fuse dans l'assemblée. « Pourquoi le guide du pétanqueur n'est plus distribué ? » Réponse : « Pour préparer ce guide, cela demande beaucoup de temps. Il faut savoir que le coût de ce manuel a beaucoup augmenté. Il est de plus en plus difficile de trouver des sponsors. Pour connaître les dates et lieux des concours et championnats, vous pouvez trouver toutes les informations sur le site internet du Comité 43 ».

➤ Clôture du 55^{ème} Congrès Départemental :

« Il est bientôt 20h00. Ce congrès électif a été long. Merci à vous tous d'y avoir assisté. Je vous propose de nous retrouver dans la salle d'à côté afin de partager le verre de l'amitié offert par le Comité Départemental ».

Kir de l'amitié offert par le Comité Départemental

Fait au PUY EN VELAY, le 16 décembre 2024.

Le Président : François MONIER	Le Secrétaire : Jean-Charles BEJARANO
--	---